# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 17 MARS 1885.


## Le Cercle de la Harpe Eolienne.

CONCERT SACRÉ DE L'ORCHESTRE TYPIQUE MEXICAIN.

Un vieux dicton affirme qu'on trouve les meilleures choses dans les petites boîtes. Cela n'est pas invariablement vrai ; j'ai, pour ma part, été parfois la dupe de celles-ci, et parfois aussi je me suis heurté à de tout petits hommes qui contenaient grande vanité et grande sottise.

Pourtant à coup sûr le proverbe avait raison samedi dernier, à la soirée musicale intime donnée par les membres du Cercle de la Harpe Eolienne. Local modeste mais où l'on est reçu, à mains et cœurs ouverts : mais tout plein de jeunes gens empressés à vous être agréables, à aller au-devant de vos désirs. On ne fait pas plus gracieusement les honneurs de chez soi.

Je lisais tout à l'heure dans une lettre publiée par le *Times-Democrat* de ce jour (16 mars) et signée Blakely Hall, que la société de la Nouvelle Orléans est gourmée, solennelle, sombre, ennuyeuse enfin, disons le mot ; qu'on y est reçu de telle façon qu'on est gagné par cette glace qui vous accueille. Au sens de cet excellent M. Blakely, nous congelons les gens ; nous les faisons presque tourner en sorbets. L'aimable correspondant fait de nous—femmes et hommes—des réfrigérateurs.

Si ce monsieur, trop prompt dans ses jugements peut-être, et surtout trop empressé à les formuler aussi galamment avait été de la fête samedi dernier, il aurait infailliblement reconnu qu'il se trompait du tout au tout, et qu'à l'opposé de son dire, la spontanéité, la chaleur sont des traits caractéristiques du monde néo-orléanais.

Aussi bien, laissons-là, s'il vous plaît, M. Blakely Hall, sa prose, sa mauvaise humeur et ses traits émoussés, rentrons vite dans l'hospitalier salon de la rue Royale et renouvelons nos remercements au Cercle de la Harpe Eolienne pour les heures aimables que lui doivent ses invités.

Son local, relativement exigu, ne lui a point permis d'étendre, autant qu'il l'aurait voulu, le cercle de ses invitations ; il a même été forcé, à son vif, très vif déplaisir, de ne point convier les dames à cette audition. Néanmoins il a l'intention de prendre en cela sa revanche, revanche prochaine.

Oui, il se propose de donner bientôt un concert complémentaire dans une salle mieux en rapport avec son importance déjà acquise. Là le sexe fort voudra bien affirmer une fois de plus cette supériorité de muscle, en faisant place aux dames, en se tenant debout, si besoin est.

Je n'avais pas entendu d'exécution par La Harpe Eolienne depuis longtemps, trop longtemps. Je m'étais même mis en tête que l'on y chomait trop ; que peut-être on y oubliait le travail, au milieu du berceuse du plaisir des réunions d'amis. Je me trompais évidemment, à en juger par l'audition de l'autre soir.

En effet, manifeste a été le développement du répertoire, évidents les progrès.

Les jolies voix que je connaissais déjà, ont pris de l'ampleur, de la solidité, de l'aplomb ; le style s'est amélioré, et tout cela, aidé de l'intelligence musicale, du sentiment instinctif et d'une sage direction, a valu de grands pas en avant. Sans compter qu'à ces voix qui m'étaient familières est venue s'en joindre une autre pleine de qualités et qui, travaillée avec persévérance, conduite avec ménagements surtout, arrivera à d'excellents résultats.

Je parle de la voix de M. Alf. Tolédano. C'était là un début, et pour un novice il a, en vérité, fort heureusement traversé l'épreuve. Aussi les encouragements ne lui ont-ils pas manqué.

J'ai souvent parlé aux lecteurs de l'ABEILLE de MM. Aug. Dufilho, Alex. Lagore, Alf. Kernion, Alf. Théard ; je ne m'occupe en ce moment que de la partie vocale.

Je n'ai rien à retirer des éloges que j'en ai écrits. Tout au contraire, je les ai retrouvés en avant du point où je les avais laissés, l'an dernier.

M. Dufilho, dans le *Lac*, le trio de *l'Alléman et Bancza*, *Guinod*, le duo de Campana, *Silence*, et le morceau de l'opéra : *Confirmation*, *(Irashée)* ; M. Lazare, dans *La Charité*, de Faure, dans le trio déjà nommé ; M. Kernion, dans cette même page de Gounod, dans la romance de *L'Etoile*, de Richard Wagner et dans le duo rappelé plus haut ; M. Alf. Théard, dans *Nuits d'Espagne* mélodie fraîche et essentiellement distinguée de Victor Massenet, tous ont vivement intéressé, souvent ému leur auditoire. Sans doute je pourrais prendre à part chacun de ces jeunes chanteurs ; je pourrais, faisant de la critique distributive, entrer dans le menu du compte-rendu et ranger les exécutants selon la valeur de leurs interprétations respectives ; mais à quoi bon ?

Il me reste de cette fête musicale un souvenir excellent comme ensemble, et je préfère envoyer à ces amis mon tribut sincère de bravos, en les priant de les diviser entre eux, et cela sans oublier la part de leur chef dévoué et habile, M. Geo. L. O'Connell. Qu'ils ne laissent point de côté non plus ceux qui, avec eux, ont contribué au succès du chœur final de *La mort de Jeanne d'Arc* : *"Magicienne et patienne"*, une œuvre de mon cher artiste et ami Curto ; ceux qui ont tout remplies les pages jaillies de l'âme et développées par le talent.

M. Van Hutlien était là. J'ai entendu à nouveau le tant populaire professeur dans la cavatine finale de l'Adrian Boieldieu : *Le Pêtrin de St. Just* ; morceau dramatique, largement pensé, habilement écrit pour la voix et que le distingué artiste affectionne. Et il a raison d'ailleurs, car il y produit invariablement grand effet.

Ce soir là il l'a chanté et dit avec style, nuances, conviction sentiment, énergie et chaleur. Très bien réussis ses contrastes de vigueurs et de demi-teintes ; et ajoutons le, tout cela chanté d'une voix qui a conservé son plein timbre, son ampleur, toute l'échelle des registres —Progrès fort notables chez M. J. Guéringer, flutiste ; élève que peut citer son éminent professeur, M. D'Aquin, je crois. Il a joué avec goût, avec sûreté et pureté, sa partie dans le Nocturne de Bohr, où ont également brillé MM. H. Bayon et Geo. O'Connell.

M. O'Connell est un accompagnateur dans la bonne acception du mot. Il pense justement que quand il tient le piano en cette qualité, ce n'est point pour s'y mettre au premier plan. Il ne connaît pas cette usurpation, beaucoup trop fréquente, vous le savez. Il s'efface, au contraire, afin de laisser mieux saillir le chanteur ; et comme il a une affection toute fraternelle pour les membres du Club dont il est le directeur musical, c'est en frère qu'il s'attache à mettre en lumière chacun d'eux.

M. H. Bayon me condamne aux redites. Dans l'exécution des *Airs de ballet* de Bériot il a mis et son tempérament d'artiste et cet acquis—style et mécanisme —qu'il doit à l'étude, à des professeurs émérites, et à ce doux milieu de famille, tout artistique, tout musical, dans lequel il vit. Contact constant et auquel il faudrait encore se féconder, même n'eût-il pas l'acuité d'intelligence de l'art, du beau, qui est en lui.

Ces *Airs de ballet*, auxquels on ne damnera jamais, que je sache, mais qui en revanche, ont été scrupuleusement exploités, plagiés, pillés, il les a joués non seulement avec l'archet, mais avec le cœur. Cœur et archet qui étaient également de la partie dans le morceau poétique d'une très gracieuse Berceuse : *Sourceur de France*, de M. D'Aquin.

Bref, sourée trop vite passée, à laquelle assistaient des représentants distingués de l'art, de la presse, de divers sociétés musicales de la Nouvelle-Orléans ; et aussi des étrangers du meilleur monde. Soirée à laquelle ne manquait que Curto qui, d'ailleurs, s'est excusé dans une de ces franches et bonnes lettres comme en sait écrire l'éminent et sympathique gentleman et compositeur.

Pourquoi, diable ! ce bon M. Blakely Hall n'était-il point là ? Je l'oublias, celui que nous avons *réfrigéré*.

Et maintenant, à quand le concert annoncé par la Dr F. Dompeying, président du Cercle de la Harpe Eolienne. Pas de ces plus fidèles, de ces plus solides appuis ?

A vos gammes, basses, ténors, intrumentistes ; faites feu de vos meilleures pièces !

Le Concert donné par l'Orchestre Typique Mexicain, à la Cathédrale St. Louis, et qui vient de finir, comptera certainement parmi ses meilleurs.

On ne livre dans une Eglise à aucune manifestation ; quelles que soient les impressions produites, la discipline veut qu'elles restent muettes.

Néanmoins, le silence a son langage ; dans tout cet auditoire attentif, muet, on sentait je ne sais quel courant des plus flatteurs pour les exécutants. Courant qui trahissait, à ne s'y point tromper, l'impression causée par cette exécution supérieure, arrivant à tant d'effets, malgré des moyens si limités.

A la fin de chaque morceau, j'écoutais le silence, si l'on veut bien me permettre cette contradiction dans les mots, et j'y entendais distinctement les applaudissements qui m'éclataient point. Il est vrai, J'en sais qui, au milieu de cette foule, ont été presque pris en flagrant délit de bravos. Oui, par moments, cédant à l'influence si dominante de la musique—la plus charmante despote que je sache —oubliant la règle austère, invariable du lieu saint, ils étaient sur le point de la violation, leurs mains allaient s'entrechoquer pour des applaudissements, si des voisins ne les avaient pas prudemment rappelés à eux-mêmes. Je ne saurais rien noter de plus flatteur pour les artistes mexicains.

L'étendue à laquelle est déjà arrivé cet article ne me permet point de parler d'eux, comme je le désire, comme ils le méritent ; je me donnerai ce plaisir dans le numéro de demain.

L. PLACIDE CANONGE.

### LA MORT DE M. F. KROLL.

—Il y a quelques jours, le 7 mars, M. Kroll, artiste de distinction, mourait à la Nouvelle-Orléans, des suites de brûlures, qui lui avaient valu une douloureuse agonie. Né Français, il vivait en Louisiane depuis de longues années. Il y était venu après avoir obtenu le premier prix de clarinette au Conservatoire de Paris, et il compta certainement parmi les instrumentistes les plus distingués de la Nouvelle-Orléans. Il a brillé comme première clarinette dans les orchestres du théâtre d'Orléans, du théâtre de l'Opéra, de Société Philharmonique ; c'était un soliste d'une irréprochable correction, de grand style.

Plus tard, il quitta le théâtre pour l'enseignement, et se transporta d'abord à Donaldsonville où bientôt là vint une belle clientèle. Puis nommé professeur de musique du Couvent du Sacré Cœur—paroisse St-Jacques—il y demeura plus de vingt ans et y fit bien des élèves, souvent citées comme musiciennes sérieuses.

M. Kroll n'était marié ou Louisiane, et l'artiste, toujours prêt pour les luttes de la vie, y a élevé honorablement quatorze enfants, dont six lui survivent et seront une consolation et un appui aussi pour sa veuve, une compagne, une mère dévouée.

Nous avons été l'ami de M. Kroll et nous pouvons écrire de lui qu'il fût un artiste de haute valeur, un homme de cœur, digne de toute considération.

Né à Mirecourt, Vosges, il avait 78 ans au moment de sa mort. Depuis quelque temps déjà ses jambes étaient frappées de paralysie.

Les journaux de Paris sont priés de reproduire ces lignes.

CONFÉRENCES.—Le professeur Proctor a plus que tenu ses promesses ; l'accueil qu'il a reçu du public, le dit hautement. Hier soir encore son auditoire du Werlein Hall a écouté avec le plus vif intérêt sa quatrième Conférence : *La famille de planètes de notre Soleil*.

Chez lui le brillant du langage le dispute à la science ; science qu'il sait propager avec une lucidité toute remarquable.

Toute aridité est bannie de sa forme ; il procède avec méthode, il enchaîne votre attention et sait vite vous faire embrasser le sujet qui le traite, si vaste, si complexe que soit celui-ci.

Demain, cinquième Conférence : *The Star Depths. Les Profondeurs Stellaires*. Elle commencera à huit heures ; toujours au Werlein Hall.

Prix d'entrée 50 cents.

GRAND OPERA HOUSE.—C'est toujours le drame qui tient l'affiche à ce théâtre ; *A Child of the State*, de M. George Hoey, a pris la place de *The Sea of Ice*. L'œuvre est déjà connue de notre public, qui y a même vu l'auteur dans le rôle principal, il y a deux ou trois ans. La reprise en a été brillante, heureuse ; succès et recette.

Il faut le dire, l'ouvrage est monté avec cet ensemble, ce souci des détails qui caractérisent toutes les pièces mises en scène par la direction Shook & Collier. On peut donc sans crainte écrire qu'il obtiendra autant de vogue que *Les Deux Orphelines* et *The Sea of Ice*. On y retrouve, d'ailleurs, les artistes applaudis dans ces deux drames : Mlle Kate Claxton, MM. Alexander Salvini Jr. et Charles A. Stevenson au premier rang ; et à côté d'eux, très applaudis aussi, Mlle Guion, M. McCall et bien d'autres encore.

Dimanche, 22 mars : *A Celebrated Case*.

THÉATRE ST-CHARLES. — *Called Back* sera donné aujourd'hui en matinée et le soir. Nous n'avons plus besoin de parler du succès qu'obtiennent et la pièce et les acteurs ; la foule qui depuis plus d'une semaine s'y presse chaque jour, la dit mieux que nous ne pourrions le faire.

—Dimanche prochain, Eben Plympton dans *Lyscood*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Mlle Flora Moore et *Busch of Keys* ont retrouvé leur succès de la saison dernière. Jamais l'ouvrage ne fût joué avec plus d'ensemble, plus d'entrain. A en juger par les deux premières représentations et le monde qui s'y est porté, le succès est loin de s'épuiser. Cette amusante farce suffira amplement aux recettes de la semaine.

GRUNEWALD OPERA-HOUSE.—Tous les soirs, et le mercredi et le samedi en matinée aussi : *Editha's Burglar* et la comédie burlesque en 2 actes : *Combustion*, par le Dickson's "Skatch Club".

Cet troupe qui n'est acquis ici de la popularité, clora ses représentations samedi soir.

THEATRE FARANTA. — Un nouveau drame *The Outlaw Prince*, où paraissent aussi les deux merveilleux chiens Fred et Turk et le cheval si supérieurement dressé, Frank.

Prix d'entrée 10 cents.

DIME MUSEUM — Le programme de M. Robinson est plus fourni, plus engageant que jamais ; et malgré tous les frais dont il court et augmente sans cesse les risques, il laisse son prix d'entrée à 10 cents.

BAL.—C'est après demain, St. Joseph, que l'Association de Bienfaisance Portugaise donne son Bal paré et masqué, au bénéfice de sa caisse de secours.

Elle aura lieu à la salle de l'Association.

Prix du billet $1.

Entre deux parevents :

—Il me semble, dit la mère à la jeune fille, une fiancée qui sera dans vingt-quatre heures une épouse, que ton futur mari est bien exigeant, bien volontaire ; il demande une foule de choses.

—Un peu d'indulgence, ma mère, répond l'aimable ingénue, ce sont ses dernières volontés.

## La mission de la femme.

**Les devoirs du sexe faible.—Comment ils doivent être remplis.**

Quelle tâche imposante est assignée à la femme ! Il s'y attache la plus grande dignité. Elle n'est pas destinée à voter des lois, à commander des armées, à diriger de vastes entreprises, mais c'est elle qui forme ceux par qui les lois sont faites, qui inspirés les chefs des puissantes armées et les souverains des grands empires. Elle est tenue de veiller avec sollicitude sur la frêle créature qui lui doit l'existence physique, morale et intellectuelle et de la défendre contre les atteintes de la maladie. Elle doit lui inculquer des principes de sagesse, l'initier aux saines doctrines, lui inspirer ces sentiments tutélaires qui devront être plus tard sa règle de conduite et être pour ses descendants une source intarissable de bienfaits. Oui, à la femme est confié le privilège béni de soulager ceux qui souffrent. Elle sourit avec sérénité au baptême, pleure aux funérailles, console les affligés. Telle est sa destinée, tels sont ses devoirs.

Mais comment pourrait-elle remplir sa mission, si elle ne jouit pas d'une robuste santé ! La préparation du Dr B. Hartman, connue sous le nom de PERUNA, est précisément ce qu'il faut aux personnes qui souffrent de la plupart des maladies inhérentes à ce climat. C'est un remède sans pareil pour les femmes : l'exemple de Mme J. W. Reynolds, de New Lisbon, Columbiana County, Ohio, le prouve surabondamment. Elle dit qu'elle a souffert pendant des années d'une congestion des poumons, d'un catarrhe à la tête et d'un mauvais rhume. Elle avait eu pour la soigner plusieurs médecins, mais aucun n'avait pu la soulager. On la décida à essayer le PERUNA, et un mieux se déclara immédiatement. Après en avoir pris une bouteille, la toux cessa, et au bout de fort peu de temps, ses autres maux disparurent. Elle a entièrement recouvré sa santé, et elle déclare devoir son salut au PERUNA.

M. J. W. Reynolds, son mari, était un invalide. Il dormait fort mal, et ne pouvait pas travailler. Il employa le PERUNA et il en résulta qu'il fut entièrement rétabli et qu'il recouvrit ses forces et sa vigueur première. Il se sent, dit-il, comme un nouvel homme.

M. Bernhardt Seeba, St. Clair, St. Clair County, Mich., dit : "J'ai essayé votre PERUNA dans les différentes maladies auxquelles sont exposés les membres d'une nombreuse famille, parents et enfants, et je me suis convaincu dans chacune que c'était le remède qu'il nous fallait. Aucune famille ne saurait s'en passer."

Nancy Peterman, Cookport, Indiana County, Pa., dit : "Messieurs, votre PERUNA a fait merveille pour moi. Il a guéri mon mari d'une maladie de foie et de reins, dont il souffrait depuis longtemps. Il a aussi guéri mon fils d'une maladie de poitrine, et moi-même j'ai été soulagée par son usage."

## L'EXPOSITION UNIVERSELLE

—DE LA—

## NOUVELLE-ORLÉANS.

Aujourd'hui aura lieu l'ouverture de la section d'une des plus importantes provinces du Sud, celle de l'Etat du Mississipi. De même à l'occasion du *St. Patrick's Day*, fête nationale des enfants de la verte Erin, on assistera à d'intéressantes manifestations dans l'enceinte du *Music Hall*.

Le mauvais temps de dimanche dernier a fait ajourner au 22 mars la visite officielle que la colonie germano-américaine devait faire à l'Exposition. Malgré cet ajournement, le nombre des visiteurs a été relativement considérable, si l'on tient compte des détestables circonstances météorologiques qui ont marqué cette journée dominicale. Car en effet le chiffre des réceptions aux diverses entrées de l'Exposition s'est encore élevé au total de 2800 dollars.

On complète actuellement la liste des jurys qui examineront les diverses catégories de l'Exposition. Tous les commissaires étrangers ont été invités à faire le parvenir, sans retard, les noms des personnes compétentes, dont ils désirent soumettre le choix à la direction générale. Ces listes, nous avons déjà lieu de l'assurer, semblent devoir être conçues et rédigées, de façon à présenter toutes les garanties nécessaires de compétence et d'impartialité aux principaux exposants intéressés.

Dans l'exposition française, sinon dans l'exposition universelle tout entière, une exhibition qui s'imposera d'une façon impérieuse à l'attention de tous les économistes consciencieux, sera assurément celle de la Compagnie bordelaise de navigation à vapeur, fondée il y a 4 ans, avec l'objet provisoirement restreint d'établir une ligne régulière de *steamers* entre Bordeaux et New-York.

Tous les visiteurs qui fréquentent actuellement au centre de la section française, la belle vitrine de 15 pieds sur 10 aménagée par les soins de M. CONSTANT ANDRÉE, agent de cette ligne à la Nouvelle-Orléans, et au centre de laquelle chacun inspecte avec intérêt les détails intérieurs que laisse voir la coupe d'un des deux "steamers jumeaux" de cette ligne : le *Château-Yquem* et le *Château-Margaux*.

Autant qu'on peut s'en rendre compte par cette étude en miniature, on voit du premier coup-d'œil que la recherche du confort et du bien-être des passagers de toutes classes a été poussée au dernier degré, autant que le permet la régularité et la sécurité d'un service maritime.

Les deux premiers vapeurs de cette ligne : *Château-Léoville* et *Château-Lafite*, ont été lancés en 1881 à Southampton. Depuis, grâce à l'habile administration de son directeur bordelais, M. HENRI BORDES, et à la hardie impulsion de son représentant new-yorkais, M. F. LE BOULANGER, les affaires de cette compagnie ont été telles qu'il a fallu compléter cette flotte par l'adjonction de deux nouveaux steamers, primés par le gouvernement français, le *Château-Margaux* et le *Château-Yquem*, dont nous avons parlé plus haut.

Outre les qualités nautiques de ces deux derniers vapeurs, sortis des chantiers de la Gironde, un fait nous dispensera de tout éloge dithyrambique : le gouvernement français n'a pas hésité à réquisitionner dernièrement le *Château-Margaux* et le *Château-Yquem* pour les utiliser, non pas comme transports auxiliaires, mais comme "croiseurs armés," pendant la présente campagne navale, dans les mers de Chine. Si les transactions de la compagnie bordelaise peuvent éprouver de ce chef un préjudice momentané dont souffrira le commerce transatlantique, cette société n'en reçoit pas moins une éclatante attestation des excellentes qualités nautiques de sa jeune flotte.

Si, comme l'a dit Paul Louis Courrier, nulle hypothèse ne vaut pour l'appui d'un raisonnement une bonne statistique, quelques chiffres ne paraîtront pas de trop à l'appui de cet exposé. La compagnie bordelaise a transporté depuis 1 an seulement 1000 passagers de cabine et 15,000 passagers d'entrepont.

D'Europe en Amérique ses voyageurs sont le plus souvent des émigrants venant du midi de la France ou de l'Italie, et qui trouvent dans ce mode de trajet une notable économie de temps et d'argent.

Au retour, au contraire, ses passagers sont la plupart du temps de riches Américains qui vont hiverner à Pau ou dans les belles stations thermales dont abondent les Pyrénées. Les cargaisons expédiées de Bordeaux consistent surtout en vins, cognacs, huiles, porcelaines de Limoges, sardines, oranges, etc. Au retour la ligne bordelaise importe en Europe des céréales, du lard, du maïs, du tabac, des saindoux, du coton et tend à supplanter du riche et puissant marché américain.

Un fait économique devenu aussi absolument indéniable, c'est que la mise en exploitation de la Compagnie bordelaise de navigation à vapeur a équivalu au percement d'un isthme appelé à neutraliser le détroit de Gibraltar. Grâce aux nombreuses lignes de chemins de fer qui aboutissent à Bordeaux, l'effort commercial de cette ligne se fait non seulement sentir en Espagne, mais même au delà des Alpes, jusqu'au port de Gênes.

Ainsi se réalisent les paroles prophétiques prononcées par le président de la chambre de commerce de Bordeaux, en 1881, M. Armand Lalande, lors de l'inauguration de cette compagnie maritime.

"Les lignes de vapeurs sont en réalité les chemins de fer de la mer. Comme eux, elles assurent à la transmission de la marchandise une promptitude et une régularité inappréciables. Comme eux, elles développent les rapports commerciaux et le trafic dans des proportions tout-à-fait incalculables et inattendues.

Si, comme le publie pour le remarquer, nous n'avons pas appelé cette ligne compagnie des voyageurs de Bordeaux à New-York, c'est que nous entendons la nommer *Compagnie bordelaise de navigation à vapeur*, c'est avec la pensée et l'espoir qu'elle pourra ultérieurement accroître ses développements qui justifieront ce nom plus général, lorsque les circonstances le permettront.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour, grâce à l'énergique et habile persévérance de MM. Henri Bordes de Bordeaux et F. Le Boulanger de New-York, l'immense renommée déjà conquise par cette ligne sont des faits qui nous autorisent, pour notre part, à appeler sur les actionnaires de cette compagnie comptent bientôt reconnaître que les temps sont venus pour eux d'entrer en relations directes avec le Sud des *Etats*-Unis. En attendant, il appartient à la direction de l'Exposition Universelle, en y hautes et réfléchies individualités qu'elle renferme, d'apprécier comme elle mérite de l'être, l'exposition de la Compagnie bordelaise.

### Les enfants terribles :

Le gentleman Tony, âgé de cinq ou six ans, causait, l'autre jour, en l'absence de ses parents, avec un ami de la maison.

—Monsieur, dit-il au visiteur, voulez-vous me faire de la musique avec votre bouche ?

—Mais pourquoi cette question, mon petit ami ?

—C'est que maman dit toujours que vos dents, c'est des touches de piano.....

Champoreau, qui n'a pas de parents et presque pas d'amis, entre dans un grand magasin de nouveautés.

—Vendez-moi quelque chose de distingué, dit-il à un commis.

—Si monsieur veut me dire quoi ?...

—Jamais ! se récrie Champoreau ; c'est une surprise que je veux me faire, pour le jour de ma fête.

Chez un agent de mariage.

—Vous dites que cette dame a 300,000 francs ?

—Oui, monsieur, et de plus un phtisie galopante.

—Est-ce bien sûr, ça ?

—Monsieur, notre maison est une maison honnête, nous garantissons nos articles !

Au lycée des jeunes filles.

Le professeur de sciences interroge une gamine, pas plus haut que ça :

—Mademoiselle, pouvez-vous nous citer un acide journellement employé pour les besoins domestiques ?

L'élève, sans hésiter. — Le vitriol, m'sieu !


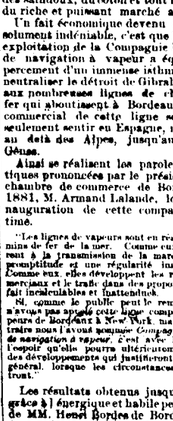

Les personnes les plus sujettes aux fièvres et frissons et aux fièvres réalitantes sont celles qui sont affaiblies, qui sont bilieuses ou nerveuses. Les "Hostetter's Stomach Bitters" forment le plus grand bien à celles-ci en augmentant la vitalité du système, en rendant sa force à l'estomac et à l'intestin la régularité dans leurs fonctions. Ces amers combattent en outre efficacement la malaria persistante, et constituent un des remèdes les plus héroïques qui existent.


## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Température du 16 mars 1885.**
Température de C. DUMAINS, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 52 | 11 4/9 |
| Midi | 57 | 13 8/9 |
| 3 P. M. | 57 | 13 8/9 |
| 6 P. M. | 58 | 14 4/9 |

Nlle-Orléans, Lun. 16 mars 1885, 9:00 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 52 | Louisville, Ky | 41 |
| Augusta, Géo | 58 | Memphis, Tenn | 61 |
| Corsicana, Tex | 48 | Mobile, Ala | 58 |
| Cairo, Ill | 44 | Montgomery, Ala | 57 |
| Chattanooga, Tenn | 55 | Nashville, Tenn | 56 |
| Cincinnati, O | 32 | Nlle-Orléans, La | 60 |
| Davenport, Iowa | 20 | Omaha, Neb | 15 |
| Dubuque, Iowa | 15 | Pittsburg, Pa | 24 |
| Galveston, Tex | 60 | Savannah, Géo | 58 |
| Indianola, Tex | 64 | Shreveport, La | 66 |
| Keokuk, Iowa | 19 | St-Louis, Mo | 28 |
| Key West, Fla | 72 | St Paul, Minn | 3 |
| La Crosse, Wis | 5 | Vicksburg, Miss | 64 |
| Leavenworth, Kan | 22 | Yankton, D. T | 10 |

### MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

**Mariages.**

Michael Donnelly à Mlle Emma Fitzgerald.
Joseph Page à Mlle Anaïc Adams.
Jacob Lehmgrubb à Mlle Lulia Israel.
Walter W. Walsh à Mlle Olive A. Black.
Charles Young à Mlle Lizzie Shoemaker.

**Naissances.**

Mme Emile Robert Chevalley, un garçon, 6 mars.
Mme Edouard Kirshenbeuter, une fille, 2 fév.
Mme Jacob Schaefer, un garçon, 19 février.
Mme Benjamin Edwards, une fille, 10 mars.
Mme Jacob Scherer, une fille, 8 mars.
Mme Victor Dumontin, un garçon, 16 fév.
Mme John Wagner, un garçon, 26 février.
Mme William Trimble Jacobs, une fille, 9 fév.
Mme Stephen Tunlin, une fille, 4 mars.
Mme Charles Ebert, un garçon, 20 février.

**Décès.**

Mme Veuve Sarah Hassinger, 80 ans, coin Marengo et Laurel.
Mme Veuve Céline Chapus, 58 ans, 383 rue du Canal.
James Lindsay, 30 ans, St. Louis Cemetery.
Edward Joseph Thompson, 6 mois 9 jours, 322 rue South Peters.
Robert Darin, 31 ans, Infirmerie Touro.
James Gray, 25 ans, Infirmerie Touro.
Miller Williams, 40 ans, 300 rue Félicité.
Theodore F. Beckman, 1 mois et 14 jours, 279 rue Howard.
Mlle Isabella Pelenz, 18 ans, 274 rue Poydras.
Louis G. Bonarity, rue Ferdinand près Peters.
Daniel Wagner, 19 ans, 3 mois et 13 jours, 561 rue du Canal.
Jane Ann Harding, 27 ans.
Telmasin Lucien, 9 ans 393 rue Bourgogne.
Maurice Claudin, 47 ans, 54 rue Nord d'Alves.
Georgiana Sullivan, 26 ans, coin Josephine et Derbigny.
George W. Strickler, 34 ans.
Mme Pierre Sauvé, 76 ans, 160 rue Quatrième.
Mme E. A. Fungundas, 45 ans, 127 rue Bayar.
Christian Burkhardt, 37 ans.
Mme Veuve Francis Barrett, 70 ans, 658 rue St. Charles.
Mathilda Cooper, 72 ans, 208 rue Conti.

**Décès de la semaine.**—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 123 personnes, dont 18 de phthisie pulmonaire, 8 de fièvres diverses, 2 de la diphtérie, 13 de la maladie du cœur, 1 de la maladie de Bright.

*Ages*—Au-dessous d'un an, 28 ; de 1 à 2 ans, 3 ; de 2 à 5 ans, 4 ; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 3 ; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 5 ; de 30 à 40, 16 ; de 40 à 50 ans, 16 ; de 50 à 60 ans, 12 ; de 60 à 70 ans, 16 ; de 70 à 80 ans, 13 ; de 80 à 90 ans, 8 ; de 90 à 100 ans, 1.

*Nationalités.*—Anglais, 2 ; Français, 1 ; Allemands, 14 ; Irlandais, 6 ; Italiens, 2 ; Louisianais, 83 ; Américains (autres que Louisianais), 28.

Il est mort 70 personnes du sexe masculin et 53 du sexe féminin.

Il y a eu 19 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 21 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 27.73 ; blancs, 26.45 ; couleur, 29.71.

### Cour Suprême de la Louisiane.

—Les arrêts suivants ont été rendus, hier :

Par le juge en chef Bermudez.

No. 9263—La Banque des Citoyens vs Fred. Leitig—Décret confirmé.

No. 9370—John Chaffe & Sons vs M. T. Elliott, shérif et al.,—Décret infirmé et l'affaire renvoyée devant la cour inférieure.

No. 9371—Joseph Meyer vs Simon Weil—Décret confirmé.

No. 9313—W. B. Schmiddt vs P. E. Pressac et al.—Appel refusé.

No. 9329—C. Leche vs Le jury de la paroisse Jefferson—Décret infirmé et appel refusé.

L'Etat sur la plainte du New Orleans Gaz Company vs le juge de la seconde cour de Cité. Le writ de "certirari" accordé.

W. L. Chaffe vs la Banque Nationale de l'Etat—Décret confirmé.

Par le juge F. P. Poché.

No. 9,382.—Succession de Thomas J. Martin vs. la succession Philip Hoggatt —Appel sommaire et décret infirmé.

No. 9,156.—Virginia Bossier vs. S. P. Raines, shérif et al.—Décret confirmé.

No. 9,399—Mme C. H. Gibson et son époux vs. Burnett Hitchck—Mme C. F. Hitchock et al. vs. John Mackin et al.—Décret confirmé.

No. 9376.—L'Etat sur la plainte du Bureau de Santé vs. E. A. Burke—Décret confirmé.

No. 9,247—H. F. Bridgwell vs. G. V. Holliday et P. Mix, shérif—Décret infirmé et rendu en faveur des défendeurs. Le juge Todd exprime une opinion dissidente.

No. 9,360—R. S. Charles vs. Le Bureau de santé—Décret confirmé.

No. 9,385.—Willie C. Day et son époux vs. le N. O. Pacific Railway Company—Décret confirmé.

No. 9,357—John Chaffe et son vs. D. Demos et son époux—Décret confirmé.

No. 9,325—L'Etat de la Louisiane vs. Wilfy Parce—Décret infirmé et affaire renvoyée devant la cour inférieure.

No. 9,350—Roman Bétisière vs. Elias Williams—Décret infirmé et affaire renvoyée devant la cour inférieure.

Par le juge Todd,

Lizzie B. Coleman vs. Frank H. Coleman—Décret confirmé.

L'Etat vs. Foster Chase jr—Décret confirmé.

No. 9395.—Louis Longonier vs. Martha McCearley et son époux—Décret infirmé—et l'enfant placé sous la tutelle de sa mère Martha McClarley.

No. 9063.—Jean Jorge et al. à Félix Falgoust—Decret confirmé.

Par le juge Manning,

No. 9265.—Le Louisiana Board of Trustees of Printing House vs. V. J. J. Dupuy et als.—Nouvel audition de cause refusée.

No. 9411—L'Etat ex rel Marx Levy vs le juge de la cour d'appel de la paroisse d'Orléans—Appel refusé : affaire continuée devant la cour inférieure.

No. 9310—L Etat vs Lacy Bias—Décret confirmé.

No. 9378—L'Etat vs Joshua William —Décret infirmé.

No. 9374—W. O. Thistle et al vs L. S. Ireson et al—Décret confirmé.

No. 9362—M. A. Lane vs. R. S. Cameron—Morris Kraft vs M. A. Lane Décrets confirmés.

No 9397—Nicholas Soulier vs. E. J. Benker, shérif, et al.—Décret modifié.

F. Gragg et al. vs. Lee & Co. et als.—Décret confirmé.

No 9220—L'Etat, sur la plainte de A. J. Stevenson, vs. E. A. Burke, trésorier.—Appel refusé.

L'Etat, sur la plainte de A. J. Stevenson, vs. E. A. Burke, trésorier—Décret infirmé et affaire renvoyée dans refusé.

No. 9388—Ward & Young vs. Maria J. Jackson.—Décret confirmé moins les mille piastres accordées par le jury par la cour.

No. 9389—T. C. Sachse vs. la Banque des Citoyens et al.—Demande de porter l'affaire devant la Cour fédérale, refusée.

No. 9386—Alex. Cohn vs. la Banque du Canal—Demande de porter l'affaire devant la Cour fédérale, refusée.

No 9392—Mme E. J. Ralstow et son époux vs. la British and American Mortgage Company (limitted)—Demande de porter l'affaire devant la Cour fédérale, refusée.

No. 9,368—Denis J. Campbell, administrateur et al. vs. Joseph B. Woolfolt et al.—Décret confirmé.

No. 9400—James H. Muse vs. William Accy.—Décret confirmé.

No. 9,356—Hannah P. Gee vs. George Thompson.—Décret infirmé.

No. 9290—G. Henry Cretin vs Daniel Levy—Décret confirmé.

9311 — L'Etat vs Esquire White — Décret confirmé.

No. 9117 — Mme Bettie Scott et son époux vs Mme M. T. Castleman et al.—Nouvelle audition de cause refusée.

No. 9,235—Willie C. Day et son époux vs. le N. O. Pacific Railway Company—Décret confirmé.

No. 9,357—John Chaffe et son vs. D. Demos et son époux—Décret confirmé.

No. 9,325—L'Etat de la Louisiane vs. Wilfy Parce—Décret infirmé et affaire renvoyée devant la cour inférieure.

No. 9,350—Roman Bétisière vs. Elias Williams—Décret infirmé et affaire renvoyée devant la cour inférieure.

Par le juge Todd,

Lizzie B. Coleman vs. Frank H. Coleman—Décret confirmé.

L'Etat vs. Foster Chase jr—Décret confirmé.

No. 9395.—Louis Longonier vs. Martha McCearley et son époux—Décret infirmé—et l'enfant placé sous la tutelle de sa mère Martha McClarley.

No. 9063.—Jean Jorge et al. à Félix Falgoust—Decret confirmé.

Par le juge Manning,

No. 9265.—Le Louisiana Board of Trustees of Printing House vs. V. J. J. Dupuy et als.—Nouvel audition de cause refusée.

No. 9411—L'Etat ex rel Marx Levy vs le juge de la cour d'appel de la paroisse d'Orléans—Appel refusé : affaire continuée devant la cour inférieure.

No. 9310—L Etat vs Lacy Bias—Décret confirmé.

No. 9378—L'Etat vs Joshua William —Décret infirmé.

No. 9374—W. O. Thistle et al vs L. S. Ireson et al—Décret confirmé.

No. 9362—M. A. Lane vs. R. S. Cameron—Morris Kraft vs M. A. Lane Décrets confirmés.

No 9397—Nicholas Soulier vs. E.